



## Le soutien communautaire aux personnes proches aidantes dans la MRC de Lotbinière

*La communauté entrepreneuriale Entreprendre ICI Lotbinière vous présente une chronique la conciliation entre travail – proche aidant, en collaboration le Regroupement des personnes aidantes de Lotbinière, un organisme située à Saint-Flavien et la SADC de Lotbinière.*

Créé en 1990, le **Regroupement des personnes aidantes de Lotbinière** a pour mission d'améliorer la qualité de vie des personnes proches aidantes de toutes les localités de la MRC de Lotbinière. Notre définition d'une personne proche aidante est celle proposée par le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec dans sa politique de soutien à domicile « *Chez soi : le premier choix* ».

« Toute personne de l'entourage qui apporte un soutien significatif, continu ou occasionnel, à titre non professionnel, à une personne ayant une incapacité est considérée comme un proche aidant. Il peut s'agir d'un membre de la famille ou d'un ami. »

Nous offrons à ces personnes des services de soutien psychosocial, de la formation, de l'accompagnement, des conférences et des activités pour briser l'isolement. Nous regroupons actuellement plus de 250 membres de partout sur le territoire; ces personnes accompagnent un proche et ce, peu importe son âge ou sa condition de santé. Il peut donc s'agir d'un parent d'enfant malade, d'un conjoint (e), d'un fils ou fille d'une personne âgée en perte d'autonomie, etc.

### Les proches aidants au cœur des entreprises

Les personnes proches aidantes sont nombreuses et leurs profils sont variés. Il y aurait environ 1 675 700 personnes proches aidantes au Québec, soit le quart de la population de 15 ans et plus et 1,3 million d'entre elles prennent soin d'un aîné. Leur implication en termes d'heures de soin/semaine varie d'une personne à l'autre, mais plus du tiers offrent au moins 5 heures de leur temps chaque semaine. Pour 10 % d'entre elles, ce sont plus de 20 heures. Une personne proche aidante d'aînés sur deux était âgée entre 45 et 64 ans en 2012 et 57 % occupaient un emploi. Elles ont donc à **concilier leur travail avec leurs obligations d'aidant**, car les besoins de la personne ayant une incapacité peuvent survenir à n'importe quel moment dans la semaine. Par exemple, on ne choisit pas le moment des rendez-vous médicaux et encore moins une urgence qui force un retour immédiat à la maison.

Tout un défi, à la fois pour l'employé, mais aussi pour **l'employeur**, qui aura tout intérêt à chercher des aménagements qui seront acceptables pour tous. Les difficultés actuelles de recrutement et de rétention du personnel amènent plusieurs milieux de travail à chercher des solutions viables afin de maintenir à l'emploi leur personnel compétent.

Si ce sujet vous intéresse, soyez attentifs car dans les prochains mois, une invitation à un brunch-conférence vous sera proposée afin de susciter une réflexion intéressante et une recherche de pistes de solution concernant ce grand enjeu de société.

Pour Informations :

Marie-Claude Guay  
Regroupement des personnes aidantes de  
Lotbinière

1000, rue St-Joseph, Saint-Flavien  
418-728-2663

[rpalotb@hotmail.com](mailto:rpalotb@hotmail.com)  
[www.aidants-lotbiniere.org](http://www.aidants-lotbiniere.org)

